

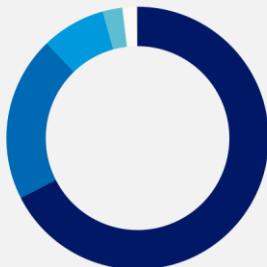
GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

Portefeuille

Dix premières lignes

	Poids
Taiwan Semi Sp ADR	7,5%
Microsoft	7,2%
Nvidia	5,9%
Advanced Micro Devices	4,8%
Broadcom	4,8%
ASML	4,4%
Samsung Electronics	4,1%
Alphabet - A -	4,1%
Palo Alto Networks	4,0%
SK hynix Rg	3,7%
Total	50,4%

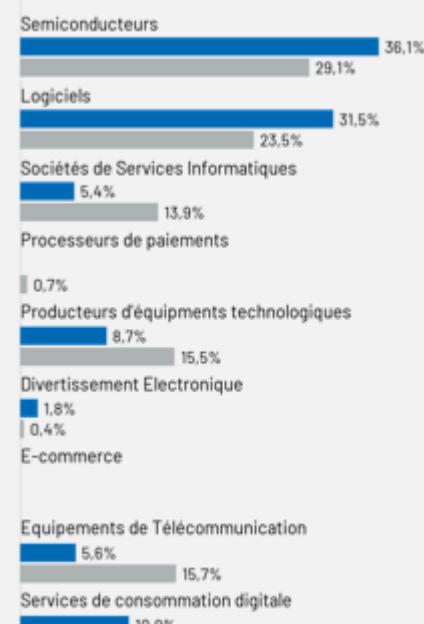
Répartition par devise



Répartition géographique (base 100)



Répartition par secteur (base 100)



L'équipe de gestion



Abdoullah Sardi
Gérant Actions



Clément ALBERTO
Gérant Actions

Faits marquants

Les indices technologiques terminent le mois de décembre en ordre dispersé, reflétant les débats intenses autour du financement de l'infrastructure IA. Dans ce contexte, le Nasdaq 100 EUR et le MSCI World Information Technology EUR reculent respectivement de -1,85% et -1,31%, tandis que le STOXX 600 Technology EUR progresse de +1,16%, porté par des valeurs européennes moins exposées aux incertitudes américaines. En effet, si les résultats exceptionnels de Micron ont confirmé la robustesse de la demande en mémoire HBM et la persistance d'un sous approvisionnement structurel, le retrait surprise d'OWL du projet de data center Oracle et l'élargissement des spreads de crédit sur CoreWeave/Oracle ont jeté un froid sur la viabilité du financement massif des infrastructures IA annoncées ces derniers mois.

Broadcom (-0,88%) a subi une prise de bénéfice malgré de solides résultats, les marges guidées à la baisse d'environ 100 points de base (en raison du mix défavorable des racks Anthropic) ayant déçu un marché aux attentes très élevées. Snowflake (-0,43%) et Datadog (-0,42%) ont également pesé sur la performance, victimes de la rotation défavorable aux applications cloud et de la prudence persistante sur les valorisations software. À l'inverse, MongoDB (+0,71%) a été notre principal contributeur positif ce mois-ci, bénéficiant de résultats solides et d'un regain d'intérêt pour les bases de données modernes dans le contexte de l'adoption de l'IA. SK Hynix (+0,66%) et Samsung (+0,66%) ont également bien contribué, portés par la dynamique exceptionnelle de la mémoire HBM mise en lumière par les résultats de Micron.

Nous restons convaincus que l'adoption et la pénétration croissantes de l'IA dans nos usages continueront de soutenir la demande en compute et, par extension, l'écosystème et son infrastructure. Toutefois, la fin d'année 2025 nous rappelle que la route vers la monétisation tangible de l'IA sera plus sinuose qu'anticipé. Les débats sur le financement des infrastructures et la répartition de la valeur créée entre fournisseurs et utilisateurs finaux ne seront probablement pas résolus avant le premier trimestre 2026, après la GTC de Nvidia et la publication des guides annuels lors de la saison des résultats du Q4. Nous adoptons donc une posture plus défensive en début d'année 2026, privilégiant la qualité et les leaders incontestés dans les semiconducteurs et la mémoire, tout en surveillant attentivement les signaux de monétisation concrète de l'IA côté software, qui pourraient ouvrir la voie à une rotation vers les applications logicielles au second semestre.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats(+) / Renforcements

ASML

Infineon

Nvidia

Ventes(-) / Allègements

Micron Technologie

Snowflake

ASM International

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
MongoDB	0,71	Broadcom	-0,88
SK hynix Rg	0,68	Snowflake	-0,43
Samsung Electronics	0,66	Datadog	-0,42
ASM International	0,26	Vertiv Holdings	-0,23
Nvidia	0,22	Microsoft	-0,21

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

Démarche ESG

Notre modèle GEST World

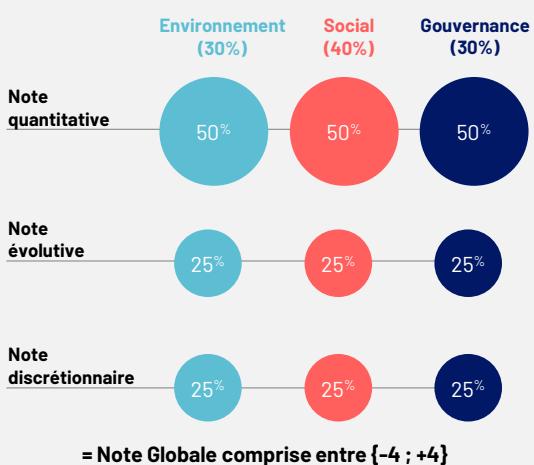
Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Amplegest Digital Leaders est un fonds classifié article 9 selon la réglementation SFDR. Il doit afficher :

- une note ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures valeurs notées de son univers. le fonds sélectionne des valeurs ayant une note minimum de -1 sur [-4;+4]. De plus, une valeur hors indice pourra intégrer l'univers investissable à condition que sa note ESG soit supérieure à la plus basse note ESG de la valeur non-exclue après réduction de 20%.
- un score Digital For Impact supérieur à la moyenne des 80% meilleures valeurs notées de son univers.
- un score NICE supérieur à la moyenne des 80% meilleures valeurs notées de son univers.

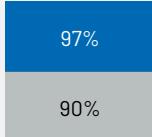
Notre modèle GEST World

Trois approches complémentaires



Investissement durable

Taux d'investissement durable du portefeuille au 31/12/2025 :



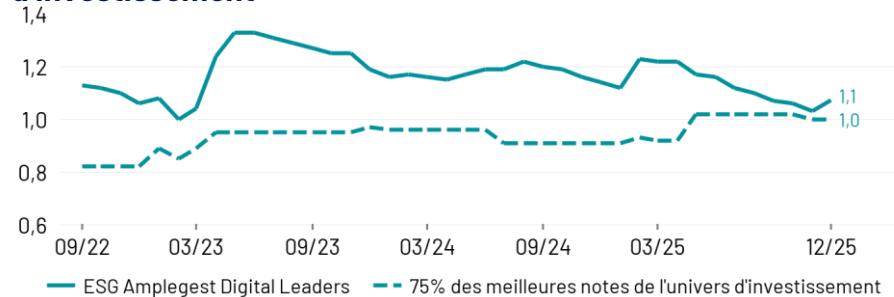
Engagement Amplegest Digital Leaders :



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Évolution de la note ESG globale du fonds et de son univers d'investissement



Évolution de la note Environnement du fonds et de son univers d'investissement



Évolution de la note Social du fonds et de son univers d'investissement



Évolution de la note Gouvernance du fonds et de son univers d'investissement



Les notes ESG du fonds

Les meilleures notes

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
Analog Devices	2,1	1,9	2,2	2,2
Stmicroelectronics	2,1	2,0	2,3	1,8
ASML	2,1	0,0	3,1	2,8
Infineon	2,1	1,7	2,0	2,4
Palo Alto Networks	2,0	4,0	0,9	1,4

Univers d'investissement : Sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure ou égale à 300m\$ se situant en Amérique du Nord, Amérique centrale, Europe, Asie, Afrique et Moyen-Orient et opérant dans le secteur de la Technologie et du Digital au sens large (voir prospectus)

Source : modèle propriétaire GEST World, MSCI ESG Research. Données depuis septembre 2022, pas de données historiques disponibles.

GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

Notre méthodologie

Notre modèle GEST World repose sur les données brutes de MSCI ESG Research et est composé de 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance**. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent dix thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur le changement climatique, le capital naturel, la pollution & déchets ainsi que les opportunités environnementales.

L'analyse du pilier Social repose sur le capital humain, la responsabilité du produit, les parties prenantes ainsi que les opportunités sociales.

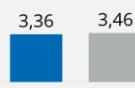
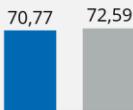
L'analyse du pilier Gouvernance repose sur la gouvernance de l'entreprise ainsi que le comportement éthique et fiscale de l'entreprise.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST World définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Indicateurs d'impact

Empreinte carbone
(tCO2/M€ investi)

Absence de processus et
mécanismes de conformité
permettant de contrôler le
respect des principes du Pacte
Mondial des Nations Unies (%)

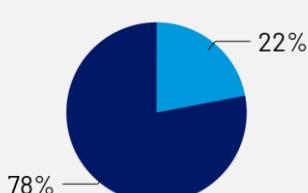


Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'univers d'investissement : empreinte carbone et entreprise signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

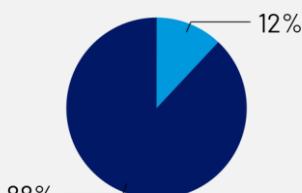
■ Amplegest Digital Leaders
■ Univers d'investissement*

La trajectoire climatique

SBTI Fonds



SBTI Indice



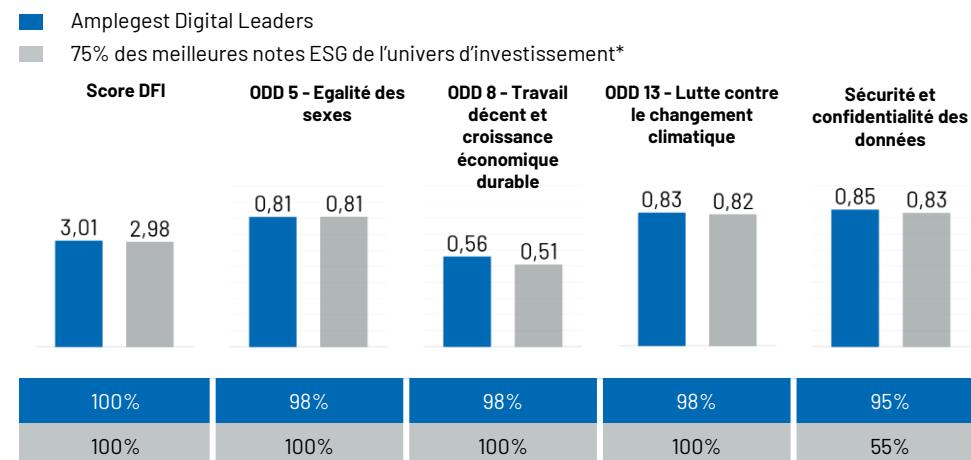
■ Alignement certifié SBTi ■ Non aligné

Les moins bonnes notes

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
AURAS Technology Rg	-0,5	-1,7	-0,4	0,6
Snowflake	-0,0	-0,3	-0,6	1,0
Alphabet	0,1	2,2	-1,0	-0,4
Oracle Rg	0,1	1,6	-1,3	0,6
Vertiv Holdings	0,2	-0,1	-0,3	1,3

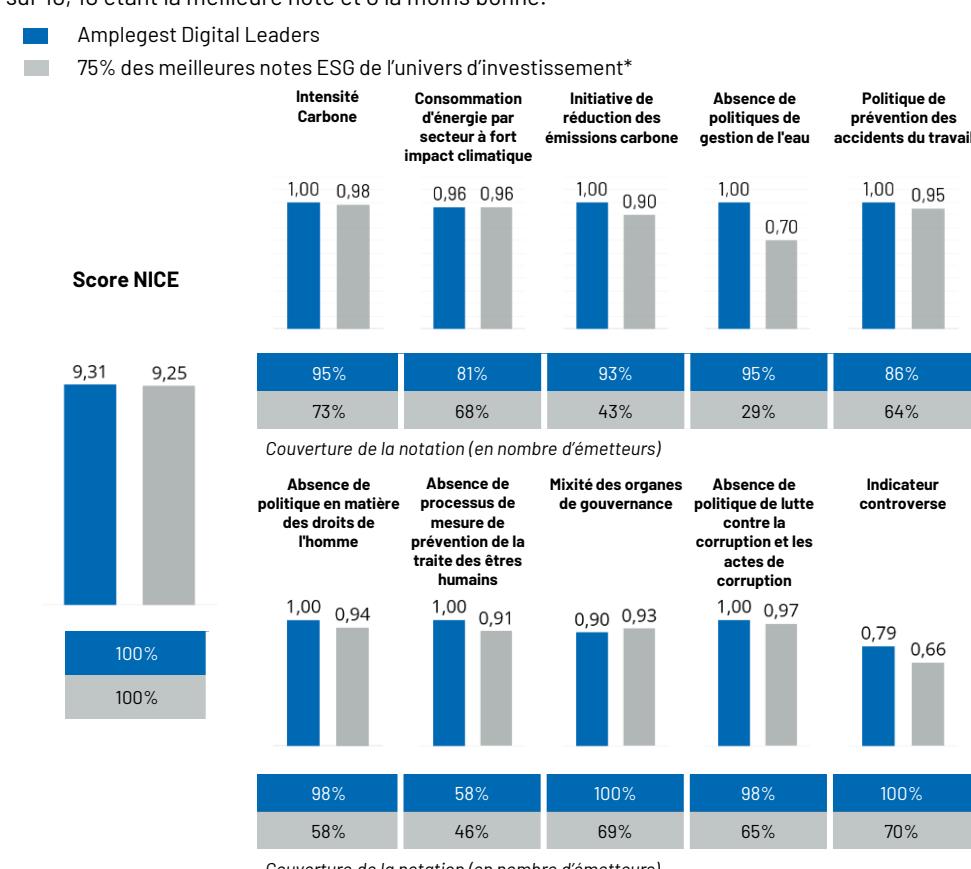
Le score « Digital For Impact »

Ce score mesure la contribution positive des émetteurs au travers de l'évaluation de quatre critères. Le score global est sur 4, 4 étant la meilleure note et 0 la moins bonne.



Le score « NICE » (Negative Impact Contributions & Effects)

Ce score mesure les externalités négatives en prenant en compte les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le score global est sur 10, 10 étant la meilleure note et 0 la moins bonne.



*Univers d'investissement : Sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure ou égale à 300m\$ se situant en Amérique du Nord, Amérique centrale, Europe, Asie, Afrique et Moyen-Orient et opérant dans le secteur de la Technologie et du Digital au sens large (voir prospectus)

Source : modèle propriétaire GEST World, MSCI ESG Research, SBTI

GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

Vos interlocuteurs

**Jean-François Castellani**

Associé, Directeur du Développement Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com

**Xavier Coquema**

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com

**Cédric Michel**

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 80 18 09 53
c.michel@amplegest.com

**Paul Raoulx**

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raoulx@amplegest.com

**Thomas Soussan**

Relations Investisseurs Institutionnels – France
Tél : 07 86 72 90 74
t.soussan@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Béta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MiFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann- 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).